

Réunion de synthèse

Marseille

Jeudi 7 juillet 2005

Programme de la réunion de synthèse Marseille - Jeudi 7 juillet 2005

- **Bilan du déroulement du débat public par la CPDP (45')**
 - La dynamique du débat
 - Synthèse des réponses des acteurs sur ce qu'ils retiennent du déroulement du débat
 - Discussion avec le public (20')
- **Bilan du débat public par les acteurs, le maître d'ouvrage et le Comité d'orientation (1h50)**
 - Synthèse des réponses des acteurs sur leurs attentes vis-à-vis de la décision et sur la poursuite du projet (5')
 - Bilan de RFF et de la SNCF (25')
 - Discussion avec le public (20')
 - Bilan des membres du Comité d'Orientation (7' chacun)
 - Discussion avec le public (40')
- **Bilan du débat public par la CPDP (25')**
 - Les acteurs et le projet
 - Conclusions sur les conditions de poursuite de la concertation

Clôture du débat public

Introduction

- **Les objectifs visés par le débat public**

- La diffusion d'une information complète et transparente sur le projet
- Une participation active et un dialogue constructif
 - Éclairer la décision du maître d'ouvrage sur les suites à donner au projet

- **Les principes**

- **Transparence**
- **Équivalence**
- **Argumentation**
 - Faciliter l'expression de toutes les personnes concernées dans le débat
 - Créer les conditions d'une poursuite de la concertation à la suite du débat

- **Le premier bilan que présente aujourd'hui la CPDP, le compte rendu qu'elle rendra public début septembre, appliquent ces principes :**

- Toutes les contributions sont prises en compte, quel que soit leur mode de transmission
- La CPDP considère les arguments, les propositions émises pour leur intérêt propre, pour leur contribution au débat, et non seulement en fonction du « poids » de leurs auteurs.

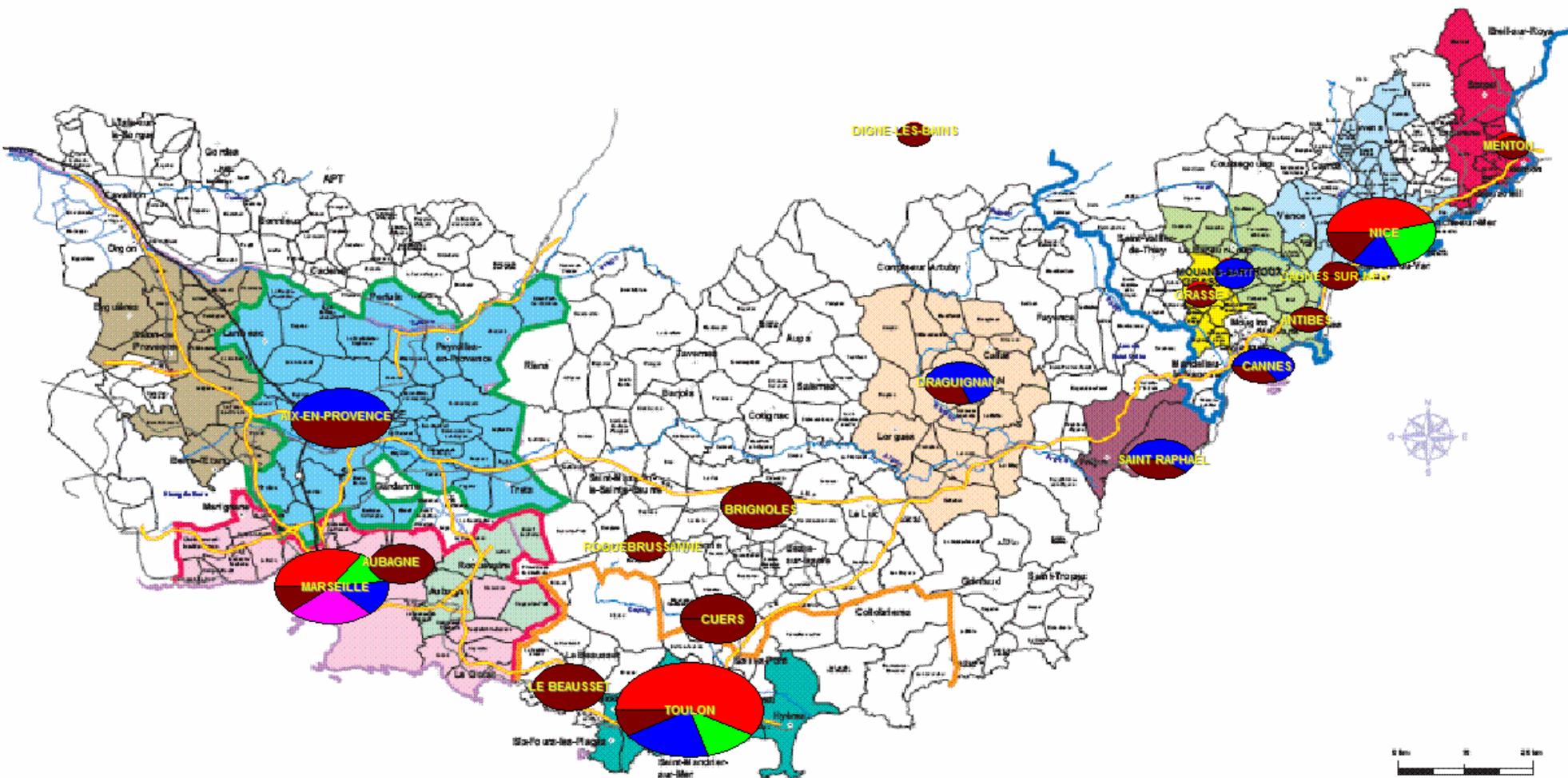
La diffusion d'une information complète et transparente sur le projet

- **Le dossier du débat**
- **Le journal du débat : 5 numéros**
- **Site Internet (www.debatpublic-lgvpaca.org) :**
 - **189** connexions quotidiennes en moyenne
 - **35 039** visites depuis le 1^{er} janvier 2005
- **Numéro Vert : 0800 13 83 06**
- **Système de Carte T de demande de documents : 6 769**
- **Système questions / réponses : 1 167 questions posées (186 par carte T)**
- **Plus de 300 articles de presse publiés depuis le 1^{er} janvier 2005**

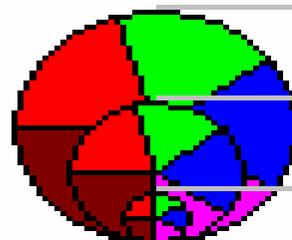
Une participation active : 7600 participants aux 38 réunions publiques...

- **3 réunions générales de lancement** (1 400 personnes)
- **3 auditions publiques pour les acteurs et le grand public 8 réunions thématiques** (1 435 personnes)
- **5 ateliers pédagogiques sur le financement, les solutions alternatives et la présentation du dire d'experts** (380 personnes)
- **17 réunions de proximité** (3 550 personnes)
- **3 réunions générales de synthèse** (190 personnes à Nice, 670 à Toulon)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA PARTICIPATION AUX REUNIONS

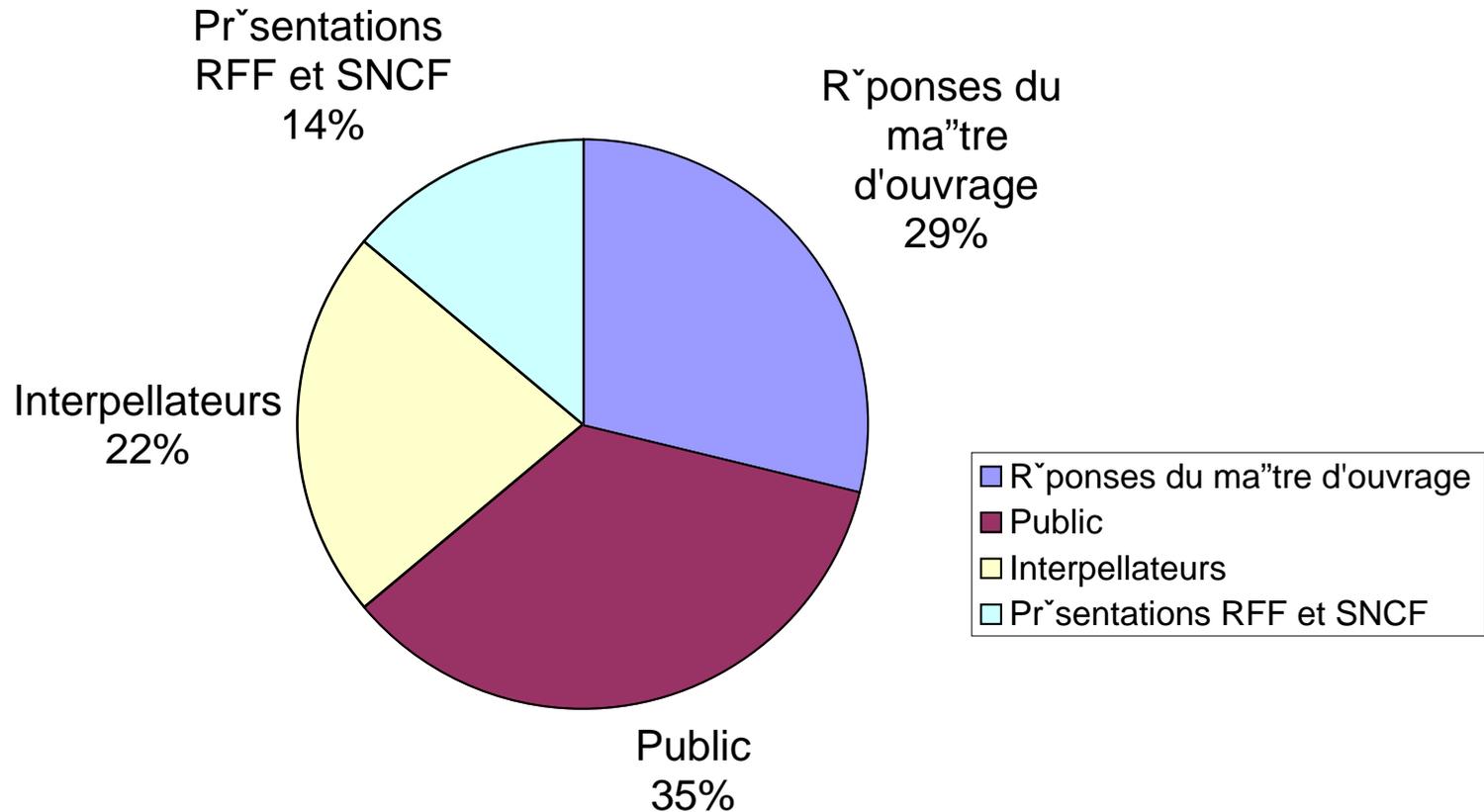


- ATELIERS PEDAGOGIQUES
- REUNIONS DE PROXIMITE
- AUDITIONS PUBLIQUES
- REUNIONS THEMATIQUES
- REUNIONS DE PROXIMITE



750
375
75

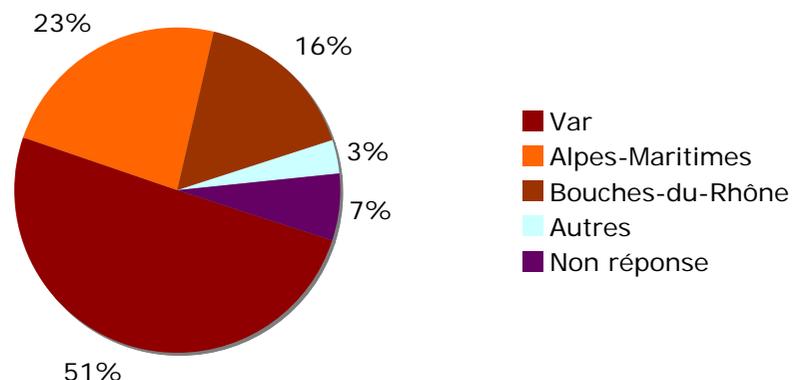
Répartition des temps de parole dans les réunions de proximité



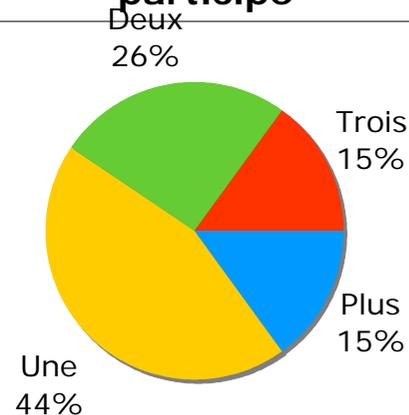
Quelques données sur le public du débat

- Les 370 réponses au questionnaire distribué au public dans les salles reflètent la mobilisation différenciée selon les départements
- Un public participatif (la moitié a déjà participé à une enquête publique), fortement engagé dans le débat
- Un public masculin (70%), de niveau d'études élevé (54% a au moins Bac+2), à parts égales entre actifs et retraités, majoritairement cadres (57%),
- Un public se déclarant soucieux de son environnement et du développement régional plutôt que riverain
- Un public comptant d'abord sur les associations pour s'informer, mais qui a largement utilisé les moyens mis à disposition par la CPDP
- Un public jugeant positivement l'organisation du débat par la CPDP : les réunions permettent d'abord d'entendre différents points de vue (38%) et apportent de l'information (26%) plus qu'elles ne permettent de s'exprimer (55% jugent que les citoyens ordinaires n'ont pas suffisamment la parole durant les réunions)
- Un public pour qui l'intérêt général consiste d'abord à préserver l'environnement.
- Un public qui considère à 48% que c'est au Conseil régional de décider en matière de grands projets d'aménagement

Répartition par départements



Nombre de réunions auxquelles vous avez participé

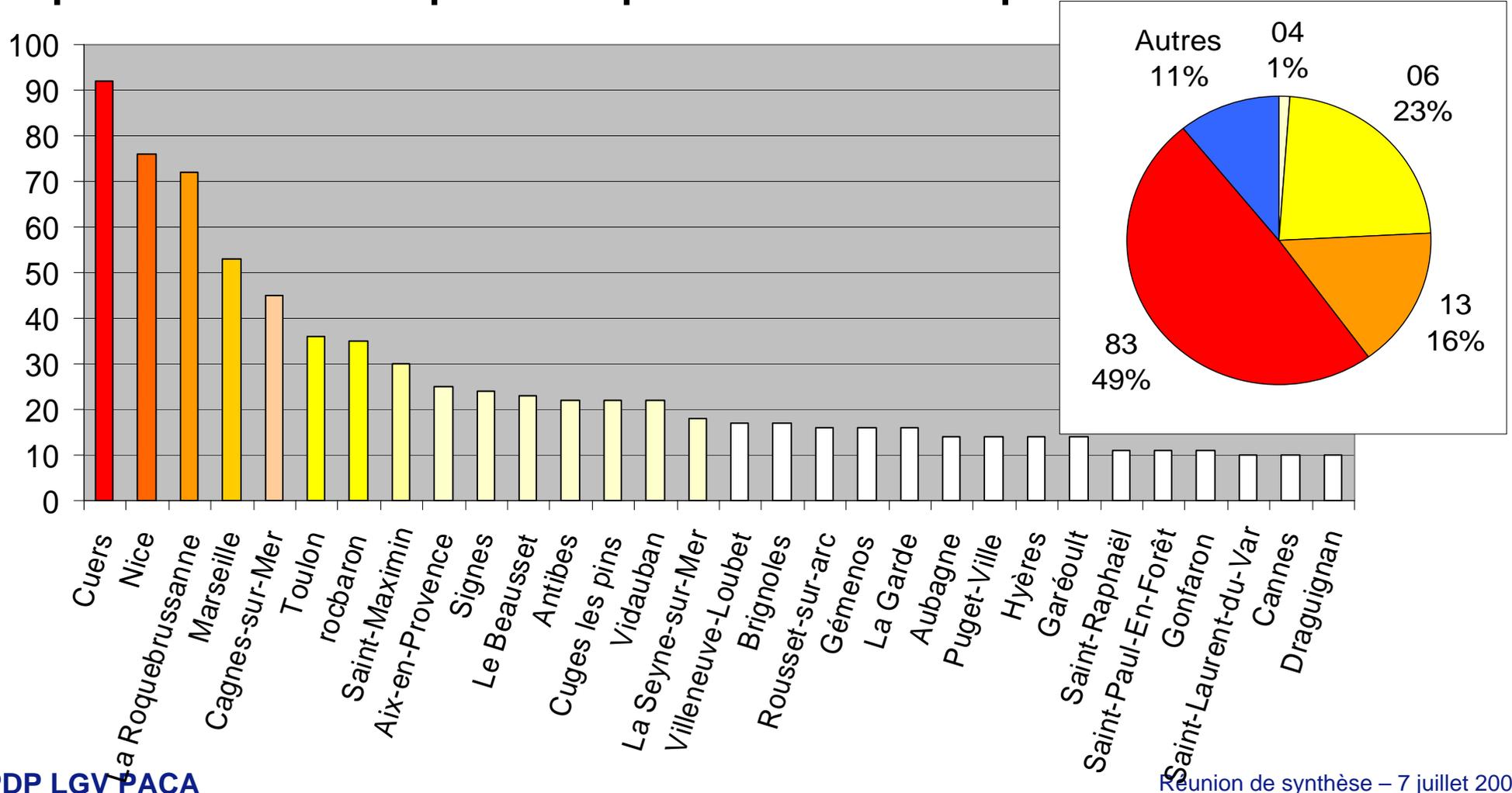


Une large diversité des possibilités d'expression et de proposition

- **Le système Questions/Réponses**
- **Les cahiers d'acteurs**
- **De nombreuses prises de position**
 - 159 Contributions
 - 67 Motions et délibérations de collectivités locales et d'organismes socio-économiques
 - 4 Pétitions
- **Des solutions alternatives proposées par les acteurs du débat**
- **Des dire d'experts indépendants commandités par la CPDP et la CNDP pour évaluer la méthodologie des études du maître d'ouvrage**
 - les enjeux territoire - paysage – environnement
 - Le dire d'expert sur :
 - Analyse et évaluation des études réalisées par RFF sur la possibilité d'améliorer les lignes existantes (Marseille-Vintimille, Carnoules-Gardanne)
 - Évaluation des propositions alternatives et des potentialités en terme de maillage et d'interconnexion d'une ligne nouvelle avec le réseau existant

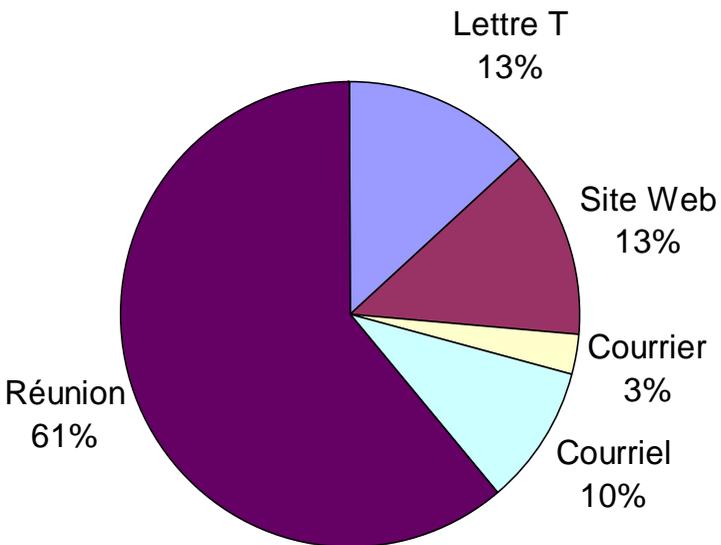
Le dialogue avec le système Question/Réponse

Répartition des 1167 questions par commune et département

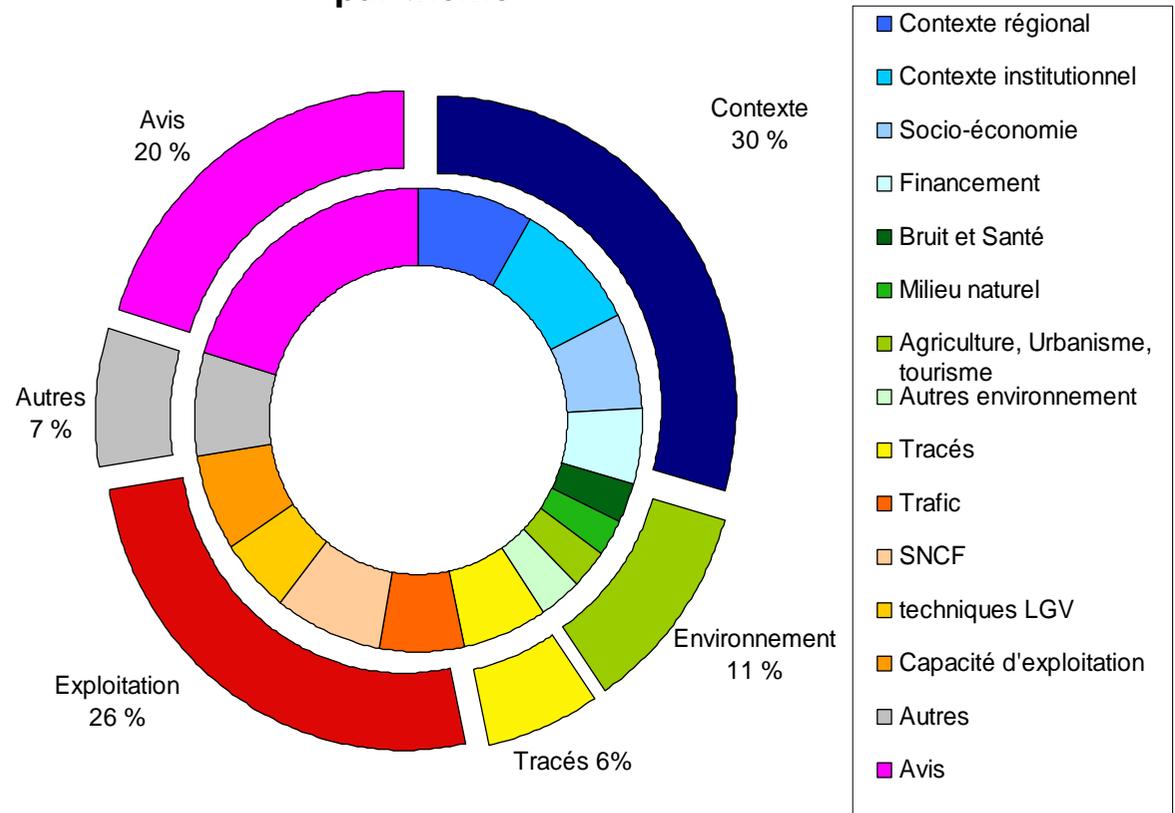


Le dialogue avec le système Question/Réponse

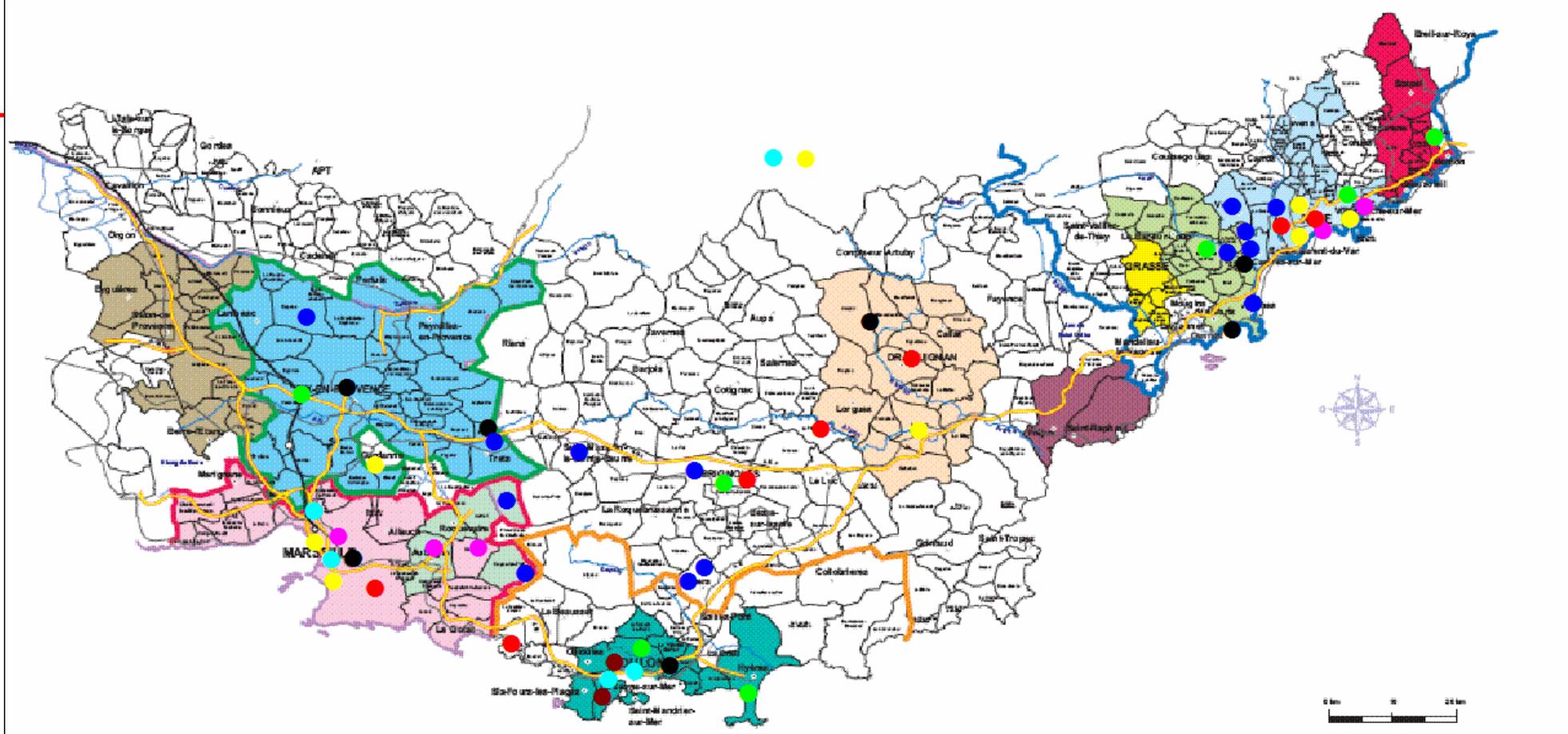
Répartition des questions par mode de contact



Répartition des questions par thème

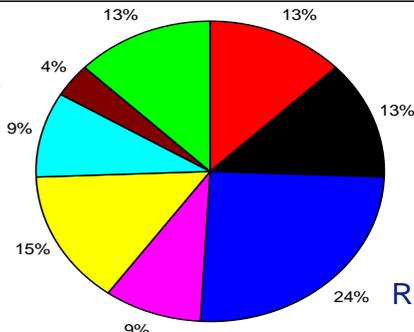


RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE DES AUTEURS DES CAHIERS D'ACTEURS



Catégories d'auteurs

- ASSOCIATIONS FERROVIAIRES
- ORGANISMES SOCIO-ECO.
- PARTICULIERS
- ELUS
- RESEAUX ENVIRONNEMENTALISTES
- COLLECTIVITES
- COMITES DE DEFENSE
- PARTENAIRES



Que retiennent du déroulement du débat les acteurs qui ont répondu aux questions

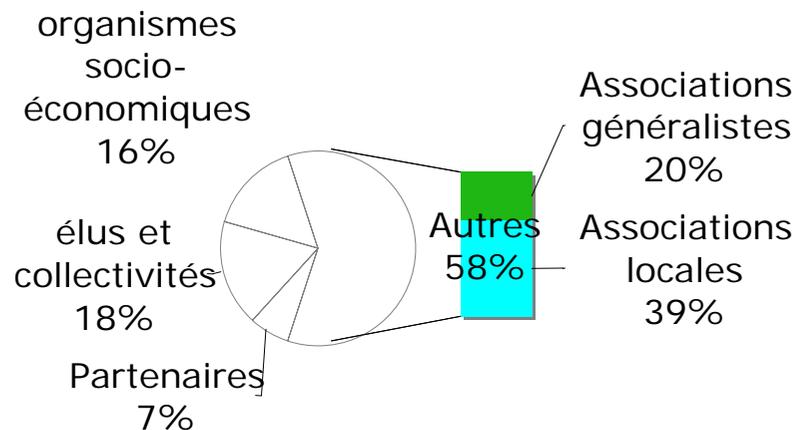
- **45 réponses pour 163 sollicitations**
- Émanant pour les 3/5 d'acteurs qui n'avaient pas directement participé à la préparation du débat, les réponses reflètent les enjeux que ces acteurs défendent dans le débat :

- *Opposition de principe du Ce*
- *Enjeux de protection de l'environnement dans les départements : vallée de l'Hu*
- *Saturation de l'aéroport de N*

- **Des réponses sur le déroulement du débat portant sur 2 thèmes principaux :**

- Une appréciation globalement positive du déroulement du débat et du rôle de la CPDP
- Une critique de l'attitude peu évolutive du maître d'ouvrage pendant le débat

Répartition selon la catégorie des répondants



Programme de la réunion de synthèse Marseille - jeudi 7 juillet 2005

- **Bilan du déroulement du débat public par la CPDP (45')**
 - La dynamique du débat
 - Synthèse des réponses des acteurs sur ce qu'ils retiennent du déroulement du débat
 - Discussion avec le public (20')
- **Bilan du débat public par les acteurs, le maître d'ouvrage et le Comité d'orientation (1h50)**
 - Synthèse des réponses des acteurs sur leurs attentes vis-à-vis de la décision et sur la poursuite du projet (5')
 - Bilan de RFF et de la SNCF (25')
 - Discussion avec le public (20')
 - Bilan des membres du Comité d'Orientation (7' chacun)
 - Discussion avec le public (40')
- **Bilan du débat public par la CPDP (25')**
 - Les acteurs et le projet
 - Conclusions sur les conditions de poursuite de la concertation

Clôture du débat public

Qu'attendent de la décision de RFF les acteurs qui ont répondu aux questions de la CPDP

- Consensus sur la nécessité d'études complémentaires pour prendre en compte les points controversés dans le débat et définir un projet autour d'alternatives fortes en termes d'aménagement du territoire. Ces études devront être confiées à des bureaux indépendants de RFF.
- L'approfondissement des solutions alternatives
- La réflexion pour une desserte globale (interconnexions LGV/lignes existantes, RER...) dans une optique d'ensemble de système ferroviaire (TGV, TER, ferroutage...)
- La poursuite vers l'Italie et l'insertion européenne du projet

Que souhaitent pour la poursuite de la concertation les acteurs qui ont répondu aux questions de la CPDP

Le sentiment général est de ne pas avoir été entendu par RFF et la SNCF. Il existe donc une forte attente pour :

- Une décision transparente :
 - tenant compte du débat et non de tractations en coulisse
 - explicitant les alternatives possibles
- L'annonce de :
 - Un projet assez précis, après étude des différentes solutions alternatives
 - Un plan de financement pour plafonner le coût et permettre de comparer les hypothèses de tracé et la contribution de chaque partenaire
 - Un calendrier avec les étapes de réalisation du projet
- La garantie d'une information régulière du public :
 - Réunions publiques pour les décisions importantes ;
 - Site Internet de la CPDP doit être poursuivi
- La garantie de la poursuite de l'échange entre les acteurs du débat :
 - Tous les acteurs du débat doivent pouvoir continuer à participer à l'élaboration du projet : proposition d'un Comité de suivi associatif partenaire du Comité d'orientation.

Programme de la réunion de synthèse Marseille – jeudi 7 juillet 2005

- **Bilan du déroulement du débat public par la CPDP (45')**
 - La dynamique du débat
 - Synthèse des réponses des acteurs sur ce qu'ils retiennent du déroulement du débat
 - Discussion avec le public (20')
- **Bilan du débat public par les acteurs, le maître d'ouvrage et le Comité d'orientation (1h50)**
 - Synthèse des réponses des acteurs sur leurs attentes vis-à-vis de la décision et sur la poursuite du projet (5')
 - Bilan de RFF et de la SNCF (25')
 - Discussion avec le public (20')
 - Bilan des membres du Comité d'Orientation (7' chacun)
 - Discussion avec le public (40')
- **Bilan du débat public par la CPDP (25')**
 - Les acteurs et le projet
 - Conclusions sur les conditions de poursuite de la concertation

Clôture du débat public

Synthèse de la CPDP : des convergences sur les décisions à prendre

- **Augmentation des capacités ferroviaires pour offrir une alternative au tout routier**
 - **Priorité au développement des transports quotidiens avec des TER et des dessertes de type RER**, en utilisant mieux les lignes existantes
 - **Réalisation des investissements déjà prévus** pour répondre aux besoins des habitants.
 - **Rejet des gares excentrées**
 - **Interconnexion efficace** au réseau existant (pôles multimodaux).
 - **Liaisons rapides** entre les métropoles régionales et vers le réseau TGV européen.
 - **Poursuite du projet vers l'Italie réalisant l'arc méditerranéen**
- => le projet est structurant pour **l'aménagement du territoire** régional

Synthèse de la CPDP : inquiétudes et interrogations

- **impacts environnementaux** du projet et le maintien des équilibres entre urbanisation, activités agricoles et milieux naturels
- **financement**
- incidences de la réalisation des **autres projets d'infrastructures** envisagés dans la région
- Manque d'arguments relatifs **à l'aménagement du territoire** pour justifier le projet de LGV PACA
- **emplacement des gares** et l'intérêt des gares nouvelles
- intérêt d'une **solution mixte voyageurs/marchandises**

Synthèse de la CPDP : deux problèmes distincts

- **À l'est des Arcs / Fréjus-Saint-Raphaël :**
 - Consensus sur la nécessité d'une LGV permettant de relier les Alpes-Maritimes au réseau TGV et de dédier la ligne littorale au TER pour faire un véritable RER de Cannes à Menton
 - Consensus sur une gare TGV aux Arcs ; large accord sur la gare TGV de Saint-Augustin
 - => Des études à approfondir pour préciser les objectifs en matière de desserte la plus directe de Nice, ou de desserte des gares centres de Cannes, Antibes et Nice, ces fonctionnalités différenciant les couloirs de passage à envisager, qui restent toutefois proches
- **À l'ouest des Arcs / Fréjus-Saint-Raphaël,**
 - Nécessité d'améliorer les relations existantes entre Marseille, Aubagne et Toulon
 - Demande d'un passage facilité dans Marseille (diamétralisation de Saint-Charles ou gare à créer)
 - Nécessité d'offrir une alternative à la voiture dans le moyen Var en réutilisant les voies existantes
 - => Des objectifs qui restent à concilier.

Trois familles de projets ressortent du débat

- Un projet de **LGV Côte d'Azur**, porté notamment par la CCI de Nice,
 - ⇒ Approfondissement des scénarios de RFF par le moyen Var ou le haut Var
- Un projet de **desserte en chapelet des métropoles littorales**, porté notamment par les agglomérations de Marseille, Toulon et Aix,
 - ⇒ Approfondissement des études de RFF, de MPM et de TPM
- Un projet de **liaison TER rapide**, émanant d'associations locales,
 - ⇒ Approfondissement des **solutions alternatives présentées dans le débat**

Des réponses à l'opportunité du projet diversifiées selon les objectifs

- **Accord** sur l'opportunité d'**accroître la capacité** du réseau ferroviaire en PACA et sur la priorité de cet objectif.
- L'opportunité de **la grande vitesse** reste plus **controversée**, sauf dans les Alpes-Maritimes.
- À l'est ou à l'ouest des Arcs : possibilité d'une **réalisation par étapes**

Un équilibre encore à définir entre divers objectifs

- **Pas d'adhésion** aux scénarios « nord Arbois » et « sud Arbois » approfondis par le maître d'ouvrage
- Nécessité **d'études complémentaires** pour concilier objectifs, fonctionnalités et coût du projet
- Volonté **d'inscrire le projet de LGV dans un projet régional d'aménagement du territoire**

Les propositions de la CNDP pour la suite

- **La phase de débat public s'achève. Une nouvelle phase du processus de décision s'ouvre**
- **La loi confie à la CNDP un rôle de garant de la participation du public tout au long du processus d'élaboration du projet.**
 - La **nomination par la CNDP d'un garant de la poursuite de la concertation**
- **La CPDP proposera dans son compte rendu, et en cas de poursuite du projet :**
 - La **création d'un comité de concertation**
 - La rédaction par les membres de ce Comité d'une **Charte**

Réunion de synthèse

Marseille

Jeudi 7 juillet 2005